

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le vingt-neuf mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

<b>Objet : TARIFS DU REPAS PORTÉ A DOMICILE</b>	<b>Délibération n° 2024.05.29.041</b>
---	---------------------------------------

**Rapporteur : Bernard DEVAY**

Un service de portage de repas à domicile est organisé sur la commune. Il est destiné aux personnes à partir de 65 ans (après étude individuelle de la situation) et aux personnes handicapées isolées (invalidité reconnue).

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024, le prix du repas porté à domicile est proposé comme suit :

REPAS PORTÉS A DOMICILE	
<i>Prix du repas</i>	
Résidents Launaguet	8,10 €

Ce service fonctionne dans le cadre de Launa'p@ss.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le tarif du repas porté à domicile tel que présenté dans le tableau ci-dessus, applicable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

**Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :**

- Approuvent le tarif du repas porté à domicile tel que présenté dans le tableau ci-dessus, applicable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

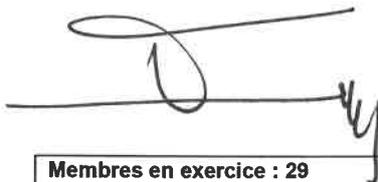
**Voté à l'unanimité**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

**Marie-Claude FARCY**  
Secrétaire de séance,



**Michel ROUGÉ**  
Maire,



<b>Membres en exercice : 29</b> Membres présents : 23 Absents excusés Représentés : 6 Absent : /  Date convocation 23 mai 2024  Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture  - publication ou notification  <b>17 JUN 2024</b>	<b>Étaient présents (es) :</b> Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Martine BALANSA, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Christine COGNET.  <b>Étaient excusés représenté(es) :</b> Françoise CHEURET (pouvoir à P. PARADIS), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Patrice RENARD (pouvoir à A. MIRANDA), Pascal AGULHON (pouvoir à B. DEVAY).  <b>Absent : /</b>  <b>Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY</b>
--	---